



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Sabena

Question écrite n° 69158

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les conséquences de la faillite de la compagnie aérienne belge Sabena. Il souhaite connaître par conséquent le nombre de vols effectués par cette compagnie à destination ou en provenance de France et les répercussions envisagées par la suppression de ces vols.

## Texte de la réponse

Partageant la préoccupation exprimée par l'honorable parlementaire, le ministre de l'équipement, des transports et du logement craint que la faillite de Sabena, prononcée par le tribunal de commerce de Bruxelles le 6 novembre dernier, n'aboutisse à une réduction des liaisons aériennes entre la France et la Belgique. A cet égard, la compagnie Delta Air Transport, qui est une filiale de Sabena non concernée par la procédure de faillite, vient de reprendre à son compte une partie du programme de Sabena entre la France et la Belgique (Bruxelles/Lyon, Bruxelles/Marseille, Bruxelles/Nice, Bruxelles/Strasbourg, Bruxelles/Toulouse). Ce programme comporte 91 fréquences hebdomadaires contre 204 durant la saison d'hiver 2000-2001 avec un nombre de sièges commercialisés de 8 600 par semaine, contre 20 000 durant la saison d'hiver 2000-2001. Il ne comprend pas les lignes qui reliaient auparavant Bruxelles à Paris, Bordeaux et Nantes. Cependant, cette compagnie envisage de reprendre prochainement l'exploitation des trois dessertes interrompues.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69158

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 novembre 2001, page 6576

**Réponse publiée le :** 7 janvier 2002, page 70